

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING



الشركة الدولية للايجار المالي

Compagnie Internationale de Leasing

Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars
Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis
RC N° B1129231997

La CIL est notée BBB- (tun) à long terme avec perspective d'avenir négative, et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 16 février 2015.

NOTE D'OPERATION MISE A LA DISPOSITION DU PUBLIC A L'OCCASION DE L'EMISSION ET L'ADMISSION AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2015/2 » DE 15 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 25 000 000 DINARS EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Prix d'émission : 100 DT

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	7,65% et/ou TMM+2%	Constant par 1/5 ^{ème} à partir de la 1 ^{ère} année

Notation de l'emprunt

La présente émission obligataire de la CIL a reçu la note BBB-(tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 12 août 2015

Visa.....15/913/.....du.....21.....2015.....du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des états financiers intermédiaires de l'émetteur, arrêtés au 30 juin 2015, pour tout placement sollicité après le 31 août 2015. Elle doit être également accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2015, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2015.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

M.Mourad Kallel

Directeur administratif et comptable à la CIL
Tél : 71 33 66 55 - Fax : 71 33 70 09

Intermédiaire en bourse chargé de l'opération

COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT

16, Avenue Jean Jaurès-1001 Tunis
Tel : 71 25 20 44- Fax : 71 25 20 24

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence «CIL 2015» enregistré par le CMF en date du 20 juillet 2015 sous le n°15/006 et des états financiers intermédiaires de l'émetteur, arrêtés au 30 juin 2015, pour tout placement sollicité après le 31 août 2015. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2015, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2015.

La présente note d'opération et le document de référence «CIL 2015» sont mis à la disposition du public sans frais, auprès de la CIL et de la CGI au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2015 de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

Août 2015

SOMMAIRE

FLASH – EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2015/2»	2
CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DE LA NOTE D’OPERATION	5
1 - 1 – Responsable de la note d’opération.....	5
1 - 2 – Attestation du responsable de la note d’opération.....	5
1 - 3 – Attestation de l’intermédiaire en bourse chargé du montage de l’opération	5
1 - 4 – Responsable de l’information	6
CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’OPERATION	7
2 - 1 – Renseignements relatifs à l’émission	7
2 - 1 - 1 – Décisions à l’origine de l’émission de l’emprunt obligataire.....	7
2 - 1 - 2 – Renseignements relatifs à l’opération	7
2 - 1 - 3 – Période de souscription et versement	8
2 - 1 - 4 – Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public.....	8
2 - 1 - 5 – But de l’émission	8
2 - 2 – Caractéristiques des titres émis	8
2 - 2 - 1 – Nature, forme et délivrance des titres	8
2 - 2 - 2 – Prix de souscription et d’émission :	9
2 - 2 - 3 – Date de jouissance en intérêts :	9
2 - 2 - 4 – Date de règlement :	9
2 - 2 - 5 – Taux d’intérêt :	9
2 - 2 - 6 – Intérêts :	9
2 - 2 - 7 – Amortissement et remboursement de l’emprunt « CIL 2015/2 »	10
2 - 2 - 8 – Prix de remboursement :	12
2 - 2 - 9 – Paiement :	12
2 - 2 - 10 – Marge actuarielle et taux de rendement actuariel :	12
2 - 2 - 11 – Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l’emprunt :	12
2 - 2 - 12 – Garantie :	13
2 - 2 - 13 – Notation:	13
▪ Notation de l’émission	13
▪ Notation de la société:.....	13
2 - 2 - 14 – Mode de placement :	24
2 - 2 - 15 – Organisation de la représentation des porteurs des obligations	24
2 - 2 - 16 – Fiscalité des titres.....	24
2 - 3 – Renseignements généraux	24
2 - 3 - 1 – Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires.....	24
2 - 3 - 2 – Marché des titres.....	25
2 - 3 - 3 – Prise en charge des obligations par Tunisie Clearing.....	25
2 - 3 - 4 – Tribunaux compétents en cas de litige	25
2 - 3 - 5 – Risque lié à l’émission du présent emprunt obligataire.....	25
CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’ACTIVITE DE LA CIL.....	26
3 - 1 – Description de l’activité au 30 juin 2015 :	26
3 - 1 - 1 – Situation de la CIL par rapport au secteur :	26
3 - 1 - 2 – Les performances de la CIL au 30 juin 2015:.....	26
3 - 2 – Analyse des performances réalisées au 30 juin 2015 par rapport aux prévisions relatif à l’exercice 2015 :	31
BULLETINS DE SOUSCRIPTION.....	32

FLASH – EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2015/2 »

L'emprunt obligataire « CIL 2015/2 » est émis pour un montant de 15 000 000 de dinars susceptible d'être porté à 25 000 000 dinars divisé en 150 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptibles d'être portées à un maximum de 250 000 obligations de 100 dinars de nominal, selon les conditions suivantes :

Dénomination de l'emprunt	: CIL 2015/2.
Montant	: 15 000 000 dinars susceptibles d'être porté à un montant maximum de 25 000 000 dinars.
Nominal	: 100 dinars par obligation.
Nombre d'obligation à émettre	: 150 000 obligations susceptibles d'être portées à 250 000 obligations.
Forme des obligations	: Les obligations sont nominatives.
Prix d'émission	: Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
Prix de remboursement	: 100 dinars par obligation.
Date de jouissance en intérêts	: Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 30 octobre 2015 , seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au 30 octobre 2015 , soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce, même en cas de prorogation de cette date.
Taux d'intérêt	: 7,65% et/ou TMM+2% brut par an.
Marge actuarielle (souscription à taux variable)	: 2% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)	: 7,65% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
Durée totale	: 5 ans.
Durée de vie moyenne	: 3 ans.
Duration (taux fixe)	: 2,730 années.

- Amortissement** : Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant de 20DT par obligation correspondant à 1/5^{ème} de la valeur nominale à compter de la première année suivant la date limite de la clôture des souscriptions.
- Souscriptions et versements** : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **8 septembre 2015** aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse, sis au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis.
- Clôture des souscriptions** : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **8 septembre 2015** et clôturées au plus tard le **30 octobre 2015**.
Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (25 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 250 000 obligations.
- En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30 octobre 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **7 décembre 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.
- Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.
- Paiement** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **30 octobre** de chaque année.
- Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **30 octobre 2016**.
- Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.
- Régime Fiscal** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- Notation de l'emprunt** : La présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing a reçu la note '**BBB-(tun)**' en date du **12 août 2015** par l'agence de notation « Fitch Ratings ».
- Notation de la société** : Le **16 février 2015**, Fitch Ratings a confirmé la notation de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) '**BBB-(tun)**' à long terme et '**F3 (tun)**' à court terme. La perspective de la note nationale à long terme est négative.
- Garantie** : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2015/2 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Cotation en Bourse : La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2015/2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : La Compagnie Internationale de Leasing s'engage dès, la clôture de l'emprunt « CIL 2015/2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Mode de représentation des obligataires : Droit commun régissant la représentation des obligataires.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédits exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription au taux indexé au TMM risquerait de faire supporter l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DE LA NOTE D'OPERATION

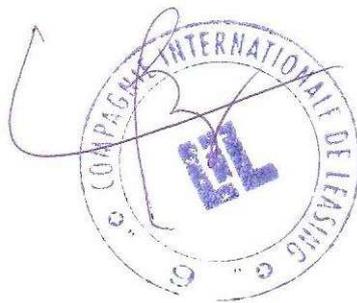
1 - 1 – Responsable de la note d'opération

Monsieur Mohamed BRIGUI
Président Directeur Général de la Compagnie Internationale de Leasing

1 - 2 – Attestation du responsable de la note d'opération

« A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres émis. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Mr Mohamed BRIGUI
La Compagnie Internationale de Leasing
Le Président Directeur Général



1 - 3 – Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé du montage de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la note d'opération. »

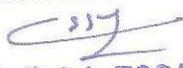
Mr Mehdi BACH HAMBA
La Compagnie Générale d'investissement
Le Directeur Général



1 - 4 – Responsable de l'information

Mr Mourad KALLEL
La Compagnie Internationale de Leasing
Directeur Administratif et Comptable
Tel : 71 33 66 55 Fax : 71 33 70 09

La notice légale est publiée au JORT n°104 du 29/08/2015.

 **Conseil du Marché Financier**
N° 1 ~~15~~ **visa n° 913 /** du ~~23~~ **24** ~~2015~~ **2015**
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL

CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2 - 1 – Renseignements relatifs à l'émission

2 - 1 - 1 – Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **15 mai 2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2015, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **10 août 2015** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de quinze (15) Millions de Dinars susceptible d'être porté à Vingt cinq (25) Millions de Dinars selon les conditions suivantes :

- Durée : 5 ans ;
- Taux : Fixe à 7,65% et/ou variable à TMM+2% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

2 - 1 - 2 – Renseignements relatifs à l'opération

- **Montant nominal de l'emprunt** : 15.000.000 dinars susceptible d'être porté à 25.000.000 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « CIL 2015/2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

- **Nombre de titres émis** : 150 000 obligations susceptibles d'être portés à un maximum de 250 000 obligations.
- **Valeur nominale des titres** : 100 dinars.
- **Produit brut et net de l'emprunt** : Le produit brut de l'emprunt est de 15.000.000 DT et sera susceptible d'être porté à un maximum de 25.000.000 DT.

Les frais de montage du dossier et les commissions de placement s'élèvent à 75.000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 13.500 DT, les frais de la BVMT sont de 3.000 DT, les frais de Tunisie Clearing pour la durée de vie de l'emprunt sont estimés à 15.764 DT¹, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopies...etc, sont estimés à 2.000 DT, soit un total de frais approximatifs de 109.264 DT et un produit net de l'emprunt de 14.890.736 DT.

¹ Ces frais sont calculés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à hauteur de à 50% à taux fixe et 50% à taux variable.

	Produit Global	Produit par obligation
Produit brut	15.000.000 dinars	100,000 dinars
Frais globaux ²	109.264 dinars	0,728 dinars
Produit net	14.890.736 dinars	99,272 dinars

2 - 1 - 3 – Période de souscription et versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **8 septembre 2015** et clôturées au plus tard le **30 octobre 2015**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (25.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 250 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30 octobre 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **7 décembre 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2 - 1 - 4 – Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **8 septembre 2015** aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement « CGI »**, intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

2 - 1 - 5 – But de l'émission

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » a prévu, pour l'année 2015, des mises en force qui s'élèvent à 210 millions de dinars. Ces nouvelles mises en force seront financées à hauteur de 55 MDT par deux emprunts obligataires (dont 15 millions susceptibles d'être portés à 25 millions de dinars, objet de la présente note d'opération et correspondant à la deuxième tranche), 155 millions de dinars par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

2 - 2 – Caractéristiques des titres émis

2 - 2 - 1 – Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : « CIL 2015/2 ».

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Législation sous la quelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre I. sous titre 5, chapitre 3 : des obligations.

² Ces frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 15.000.000 DT (sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF, calculée sur la base de 25.000.000 DT) et sont donnés à titre indicatif.

Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture des souscriptions et de la partie des charges d'intérêt à taux variables et à taux fixe.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, la C.G.I, Intermédiaire en bourse.

2 - 2 - 2 – Prix de souscription et d'émission :

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture, soit le **30 octobre 2015** seront décomptés et payés à cette dernière date.

2 - 2 - 3 – Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30 octobre 2015** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **30 octobre 2015**, la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

2 - 2 - 4 – Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2 - 2 - 5 – Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **200** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.
- Taux fixe: Taux annuel brut de **7,65%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

2 - 2 - 6 – Intérêts :

Les intérêts sont payés à terme échu le **30 octobre** de chaque année.
La dernière échéance est prévue pour le **30 octobre 2020**.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 15.000.000 Dinars

Le montant total des intérêts serait de **3.442.500 dinars** si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe.

S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+2%), le montant des intérêts s'élèverait à **3.084.750 dinars** (en considérant un taux nominal de 6,855%, calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois d'août 2014 au mois de juillet 2015, à titre indicatif).

2 - 2 - 7 – Amortissement et remboursement de l'emprunt « CIL 2015/2 »

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **30 octobre 2020**.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du montant souscrit par catégorie et de la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable. Le taux d'intérêt variable à prendre en considération correspond à la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 2% (soit la moyenne des TMM + 2%).

Pour les besoins de calcul, le taux retenu correspond à la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois d'août 2014 au mois de juillet 2015), soit 4,855% majoré d'une marge de 2%, soit 6,855%. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations	: 150 000 obligations susceptibles d'être portées à 250 000 obligations.
Valeur nominale de l'obligation	: 100 dinars.
Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en bourse	: 30 octobre 2015.
Date du premier paiement des intérêts	: 30 octobre 2016.
Date du premier remboursement en capital	: 30 octobre 2016.
Date de la dernière échéance	: 30 octobre 2020.
Type d'amortissement	: annuel constant de 20 dinars par obligation correspondant à 1/5 ^{ème} de la valeur nominale à compter de la 1 ^{ère} année suivant la date limite de la clôture des souscriptions.
Taux d'intérêt nominal	: Un taux fixe de 7,65% brut par an. et/ou variable TMM+2% : 6,855%. C'est la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois d'août 2014 au mois de juillet 2015) majorée de 2%. (à titre indicatif)

Evolution du TMM durant les cinq dernières années :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Janvier	4,07%	4,75%	3,16%	4,11%	4,71%	4,89%
Février	4,08%	4,65%	3,42%	4,20%	4,68%	4,80%
Mars	4,23%	4,56%	3,48%	4,33%	4,72%	4,82%
Avril	4,12%	4,39%	3,64%	4,70%	4,72%	4,80%
Mai	4,36%	4,51%	3,74%	4,69%	4,70%	4,77%
Juin	4,38%	4,50%	3,64%	4,74%	4,78%	4,80%
Juillet	4,52%	4,25%	3,85%	4,73%	4,98%	4,78%
Août	4,61%	3,76%	3,88%	4,75%	4,94%	
Septembre	4,52%	3,24%	3,90%	4,72%	4,92%	
Octobre	4,62%	3,32%	4,15%	4,66%	4,93%	
Novembre	4,80%	3,16%	4,18%	4,75%	4,93%	
Décembre	4,87%	3,23%	3,98%	4,74%	4,88%	

Source : BCT

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Si on suppose que l'emprunt a été souscrit pour un montant de 15 000 000 DT,

Amortissement de l'emprunt à taux fixe:

1- Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe : 7,65%

(en DT)

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2015	15 000 000				
2016		3 000 000	12 000 000	1 147 500	4 147 500
2017		3 000 000	9 000 000	918 000	3 918 000
2018		3 000 000	6 000 000	688 500	3 688 500
2019		3 000 000	3 000 000	459 000	3 459 000
2020		3 000 000	-	229 500	3 229 500
Totaux		15 000 000	-	3 442 500	18 442 500

2- Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe : 7,65%

(en DT)

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2015	100,000				
2016		20,000	80,000	7,650	27,650
2017		20,000	60,000	6,120	26,120
2018		20,000	40,000	4,590	24,590
2019		20,000	20,000	3,060	23,060
2020		20,000	-	1,530	21,530
Totaux		100,000		22,950	122,950

Amortissement de l'emprunt à taux variable :

1- Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux variable : 6,855% (à titre indicatif)

(en DT)

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2015	15 000 000				
2016		3 000 000	12 000 000	1 028 250	4 028 250
2017		3 000 000	9 000 000	822 600	3 822 600
2018		3 000 000	6 000 000	616 950	3 616 950
2019		3 000 000	3 000 000	411 300	3 411 300
2020		3 000 000	-	205 650	3 205 650
Totaux		15 000 000		3 084 750	18 084 750

2 - Tableau d'amortissement de l'obligation à taux variable : 6,855% (à titre indicatif)

(en DT)

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2015	100,000				
2016		20,000	80,000	6,855	26,855
2017		20,000	60,000	5,484	25,484
2018		20,000	40,000	4,113	24,113
2019		20,000	20,000	2,742	22,742
2020		20,000	-	1,371	21,371
Totaux		100,000		20,565	120,565

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 15 000 000 dinars.

Le CIL s'engage à publier les tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 15 000 000 dinars.

2 - 2 - 8 – Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2 - 2 - 9 – Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **30 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **30 octobre 2016**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

2 - 2 - 10 – Marge actuarielle et taux de rendement actuariel :

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2015 (à titre indicatif) qui est égale à 4,855%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,855%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2% et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,65% l'an.

2 - 2 - 11 – Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale : Les obligations « CIL 2015/2 » seront émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de la quelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = (\sum_{t=1}^T t \cdot F_t / (1+i)^t) / \sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t$$

où :

- T est le nombre de périodes ;
- F_t est le flux de la période t ;
- i est le taux d'intérêt par période.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,730 Années**.

2 - 2 - 12 – Garantie :

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

2 - 2 - 13 – Notation:

▪ Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BBB-(tun)** à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **12 août 2015**.

▪ Notation de la société:

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir négative et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 16 février 2015.

Signification des notes nationales :

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale F3 indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois, cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

La CIL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de vie de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Elle s'engage également à tenir une communication financière une fois par an.

LETTRE DE NOTATION

Londres, le 12 Aout 2015

Fitch ("**Fitch**") (voir définition ci-dessous) attribue la note suivante :

Société	:	Compagnie Internationale de Leasing
Désignation de l'émission	:	Emprunt obligataire «CIL 2015/2»
Montant	:	15 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 25 000 000 de dinars
Prix d'émission unitaire	:	100 dinars
Taux Nominal	:	7.65% et/ou TMM+2% l'an
Durée	:	5 ans
Amortissement	:	annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, à partir de la première année.
Note	:	BBB-(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « Fitch » désigne Fitch North Africa et toute filiale de celles-ci, ainsi que leurs ayants droit.

Sincères salutations,



Eric Dupont
Senior Director

Compagnie Internationale de Leasing - French Version

Fiche de notation

Notes

Notes Nationales

Long Terme	BBB-(tun)
Court Terme	F3(tun)

Risque Souverain

NDE ³ LT en monnaie étrangère	BB-
NDE ³ LT en monnaie locale	BB
Note de plafond souverain	BB

Perspective

NDE ³ LT en monnaie étrangère du souverain	Négative
NDE ³ LT en monnaie locale du souverain	Négative
Note Nationale à Long Terme	Négative

³ NDE – Note de Défaut Emetteur

Données Financières

Compagnie Internationale de Leasing

	30 juin 14	31 déc 13
Total Bilan (Mio USD)	227,2	220,7
Total Bilan (Mio TND)	383,2	363,5
Fonds propres (Mio TND)	53,0	54,4
Résultat d'exploitation (Mio TND)	3,2	10,3
Résultat Net (Mio TND)	2,6	8,6
Résultat d'exploitation/ Actifs Moyens (%)	1,7	2,8
Résultat d'exploitation/ Fonds Propres Moyens (%)	12,0	19,8
Ratio Tier 1 (%)	13,5	14,4
Fds Propres Durs Fitch/ Actifs Pondérés	14,2	15,6

Rapports Associés

Peer Review: Tunisian Leasing Companies (February 2015)

Analystes

Vanessa Flores
+44 20 3530 1515
vanessa.flores@fitchratings.com

Solena Gloaguen
+44 20 3530 1126
solena.gloaguen@fitchratings.com

Fondements des notes attribuées

Des notes basées sur les qualités intrinsèques : Les notes reflètent une rentabilité acceptable bien que sous pression et une qualité d'actifs modeste. Elles prennent également en compte une liquidité tendue considérant l'absence de support d'un actionnaire bancaire et des ratios de solvabilité juste adéquats. La perspective négative sur la note à long-terme reflète la vulnérabilité de la CIL - comparée à ses pairs - à une détérioration de la qualité de ses actifs au regard de ratios de capitaux seulement acceptables.

Une rentabilité qui demeure acceptable: La rentabilité d'exploitation de la CIL demeure acceptable notamment grâce à la bonne gestion de ses charges d'exploitation, comme l'illustre son coefficient d'exploitation (32% au 1S 2014 – le plus bas du marché). Néanmoins, la rentabilité de la CIL souffre de l'alourdissement des dotations aux provisions ainsi que de l'accroissement continu des coûts de financement.

Fitch estime que la rentabilité de la CIL en 2014 et 2015 dépendra de sa capacité à maîtriser son coût du risque.

Une qualité d'actifs modeste: L'augmentation du ratio de créances douteuses à fin juin 2014 (fin juin 2014 : 9,9% ; fin 2013 : 7,7%) est attribuée à la détérioration temporaire du risque de crédit de certains de ses gros emprunteurs. Fitch considère que le niveau de concentration élevé du portefeuille de crédits expose la CIL à une détérioration de la qualité de ses actifs (les vingt plus gros engagements représentaient 67% des fonds propres à fin juin 2014).

Fitch s'attend à une amélioration de la qualité d'actifs de la CIL à fin 2014 suite à l'amélioration du risque de crédit de certaines grosses expositions. L'agence considère que l'exposition au risque résiduel de crédit devrait ainsi s'améliorer et être dans la moyenne du secteur à fin 2014. Fitch estime que la qualité d'actifs devrait bénéficier en 2015 d'une conjoncture économique légèrement plus favorable.

Une liquidité tendue: N'étant pas adossée à un groupe bancaire, la CIL est très dépendante des marchés financiers, en particulier obligataires, pour son financement. La CIL est particulièrement exposée au risque de refinancement du fait d'un recours significatif aux financements à court terme.

Des ratios de solvabilité juste adéquats: Les ratios de solvabilité de la CIL demeurent juste adéquats et se situent en retrait par rapport à certains de ses pairs.

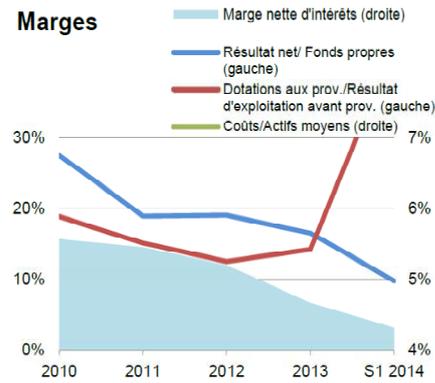
Un soutien incertain : Le capital de la CIL est contrôlé à hauteur de 33% par son président directeur général au travers d'une société d'investissement, d'une société touristique et en nom propre. En l'absence d'un actionnaire institutionnel majoritaire, Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien extérieur serait possible mais non certain.

Sensibilité des notes

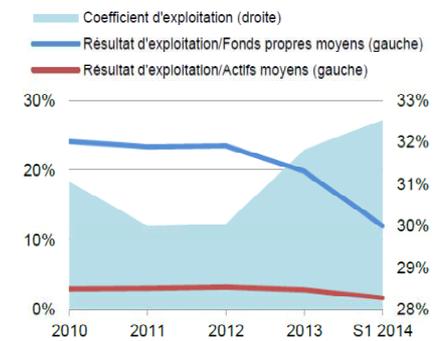
Une dégradation des indicateurs financiers: Les notes de la société pourraient être dégradées en cas d'une détérioration confirmée de sa qualité d'actifs ou de sa solvabilité, ou d'un resserrement de sa liquidité.

Source: Société ; Fitch (données à fin juin 2014 sauf mention contraire).

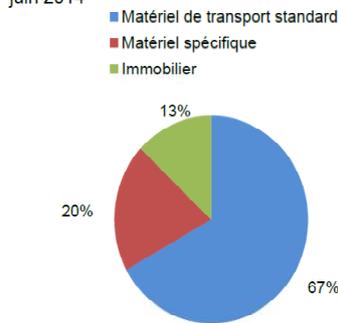
Marges



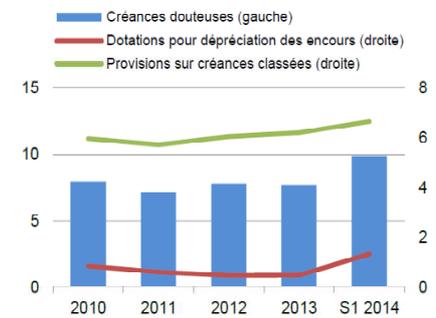
Ratios de rentabilité



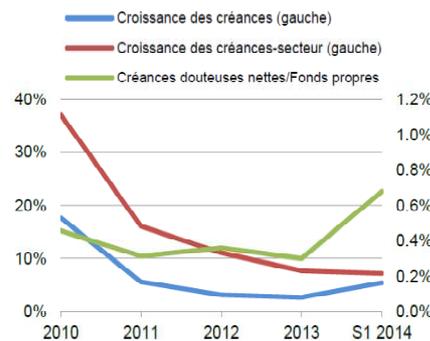
Portefeuille de crédits – juin 2014



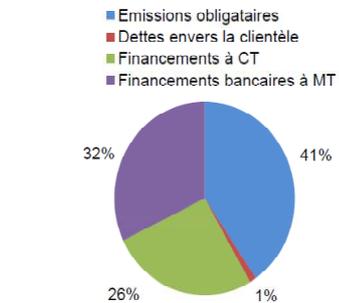
Qualité d'actifs (% d'encours bruts)



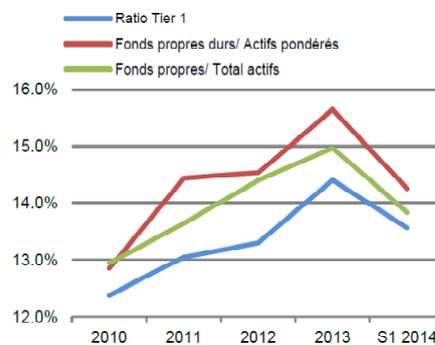
Evolution des crédits



Ressources (hors fds propres)



Capital & Effet de levier



Related Criteria

Global Financial Institutions Rating Criteria (janvier 2014)

National Scale Ratings Criteria (octobre 2013)

Compagnie Internationale de Leasing

Income Statement

	30 Jun 2014		As % of Earning Assets	31 Dec 2013		31 Dec 2012		31 Dec 2011	
	6 Months - Interim USDm	Months - Interim TNDm		Year End TNDm	As % of Earning Assets	Year End TNDm	As % of Earning Assets	Year End TNDm	As % of Earning Assets
	Unaudited	Unaudited		Unqualified		Unqualified		Unqualified	
1. Interest Income on Loans	9.3	15.7	8.45	30.6	8.61	29.7	8.55	29.5	8.84
2. Other Interest Income	0.6	1.0	0.54	2.8	0.79	2.3	0.66	1.6	0.48
3. Dividend Income	0.1	0.1	0.05	0.2	0.06	0.2	0.06	0.1	0.03
4. Gross Interest and Dividend Income	10.0	16.8	9.04	33.6	9.46	32.2	9.27	31.2	9.35
5. Interest Expense on Customer Deposits	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Interest Expense	5.3	9.0	4.84	16.9	4.76	14.5	4.17	14.9	4.46
7. Total Interest Expense	5.3	9.0	4.84	16.9	4.76	14.5	4.17	14.9	4.46
8. Net Interest Income	4.6	7.8	4.20	16.7	4.70	17.7	5.09	16.3	4.88
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.2	0.3	0.16	0.5	0.14	0.2	0.06	0.3	0.09
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
13. Net Fees and Commissions	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Operating Income	0.1	0.2	0.11	0.4	0.11	0.4	0.12	0.4	0.12
15. Total Non-Interest Operating Income	0.3	0.5	0.27	0.9	0.25	0.6	0.17	0.7	0.21
16. Personnel Expenses	1.1	1.8	0.97	3.5	0.99	3.4	0.98	3.1	0.93
17. Other Operating Expenses	0.5	0.9	0.48	2.1	0.59	2.1	0.60	2.0	0.60
18. Total Non-Interest Expenses	1.6	2.7	1.45	5.6	1.58	5.5	1.58	5.1	1.53
19. Equity-accounted Profit/ Loss - Operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
20. Pre-Impairment Operating Profit	3.3	5.6	3.01	12.0	3.38	12.8	3.68	11.9	3.57
21. Loan Impairment Charge	1.4	2.4	1.29	1.7	0.48	1.6	0.46	2.0	0.60
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	(0.2)	(0.06)
23. Operating Profit	1.9	3.2	1.72	10.3	2.90	11.2	3.22	10.1	3.03
24. Equity-accounted Profit/ Loss - Non-operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
25. Non-recurring Income	0.0	0.0	0.00	0.4	0.11	0.2	0.06	0.0	0.00
26. Non-recurring Expense	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
28. Other Non-operating Income and Expenses	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.1	0.03
29. Pre-tax Profit	1.9	3.2	1.72	10.7	3.01	11.4	3.28	10.2	3.06
30. Tax expense	0.4	0.6	0.32	2.1	0.59	2.3	0.66	2.0	0.60
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
32. Net Income	1.5	2.6	1.40	8.6	2.42	9.1	2.62	8.2	2.46
33. Change in Value of AFS Investments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
36. Remaining OCI Gains/(losses)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
37. Fitch Comprehensive Income	1.5	2.6	1.40	8.6	2.42	9.1	2.62	8.2	2.46
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	1.5	2.6	1.40	8.6	2.42	9.1	2.62	8.2	2.46
40. Memo: Common Dividends Relating to the Period	0.0	0.0	0.00	3.8	1.07	3.7	1.07	3.8	1.14
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00

Exchange rate

USD1 = TND1.68660

USD1 = TND1.64670

USD1 = TND1.55060

USD1 = TND1.49930

Compagnie Internationale de Leasing Balance Sheet

	30 Jun 2014			31 Dec 2013		31 Dec 2012		31 Dec 2011	
	6 Months - Interim USDm	Interim months - Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets
Assets									
A. Loans									
1. Residential Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Other Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Other Consumer/ Retail Loans	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Other Loans	218.1	367.9	96.01	349.1	96.04	342.9	96.76	332.9	98.26
6. Less: Reserves for Impaired Loans	14.5	24.5	6.39	21.6	5.94	20.7	5.84	19.0	5.61
7. Net Loans	203.6	343.4	89.61	327.5	90.10	322.2	90.91	313.9	92.65
8. Gross Loans	218.1	367.9	96.01	349.1	96.04	342.9	96.76	332.9	98.26
9. Memo: Impaired Loans included above	21.6	36.5	9.53	27.0	7.43	26.8	7.56	23.8	7.02
10. Memo: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
B. Other Earning Assets									
1. Loans and Advances to Banks	6.0	10.2	2.66	7.8	2.15	8.6	2.43	5.1	1.51
2. Reverse Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00
3. Trading Securities and at FV through Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Available for Sale Securities	0.0	0.0	0.00	0.5	0.14	2.9	0.82	0.5	0.15
6. Held to Maturity Securities	12.6	21.2	5.53	19.5	5.36	13.7	3.87	12.8	3.78
7. Equity Investments in Associates	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Other Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Total Securities	12.6	21.2	5.53	20.0	5.50	16.6	4.68	13.3	3.93
10. Memo: Government Securities included Above	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
11. Memo: Total Securities Pledged	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
12. Investments in Property	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
13. Insurance Assets	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Earning Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	1.5	0.44
15. Total Earning Assets	222.2	374.8	97.81	355.3	97.74	347.4	98.02	333.8	98.52
C. Non-Earning Assets									
1. Cash and Due From Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Memo: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Foreclosed Real Estate	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Fixed Assets	1.7	2.9	0.76	2.9	0.80	3.0	0.85	3.3	0.97
5. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Other Intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Other Assets	3.3	5.5	1.44	5.3	1.46	4.0	1.13	1.7	0.50
11. Total Assets	227.2	383.2	100.00	363.5	100.00	354.4	100.00	338.8	100.00
Liabilities and Equity									
D. Interest-Bearing Liabilities									
1. Customer Deposits - Current	2.2	3.7	0.97	3.1	0.85	2.7	0.76	3.6	1.06
2. Customer Deposits - Savings	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Total Customer Deposits	2.2	3.7	0.97	3.1	0.85	2.7	0.76	3.6	1.06
5. Deposits from Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Other Deposits and Short-term Borrowings	74.3	125.3	32.70	130.6	35.93	101.2	28.56	86.0	25.38
8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding	76.5	129.0	33.66	133.7	36.78	103.9	29.32	89.6	26.45
9. Senior Debt Maturing after 1 Year	100.2	169.0	44.10	155.0	42.64	170.3	48.05	178.2	52.60
10. Subordinated Borrowing	5.9	10.0	2.61	10.0	2.75	10.0	2.82	10.0	2.95
11. Other Funding	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Total Long Term Funding	106.1	179.0	46.71	165.0	45.39	180.3	50.87	188.2	55.55
13. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Trading Liabilities	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
15. Total Funding	182.6	308.0	80.38	298.7	82.17	284.2	80.19	277.8	82.00
E. Non-Interest Bearing Liabilities									
1. Fair Value Portion of Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Credit impairment reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Reserves for Pensions and Other	0.2	0.3	0.08	0.3	0.08	0.3	0.08	0.0	0.00
4. Current Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Insurance Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
9. Other Liabilities	13.0	21.9	5.72	10.1	2.78	18.9	5.33	14.8	4.37
10. Total Liabilities	195.8	330.2	86.17	309.1	85.03	303.4	85.61	292.6	86.36
F. Hybrid Capital									
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
G. Equity									
1. Common Equity	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.64
2. Non-controlling Interest	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Securities Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Total Equity	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.64
7. Total Liabilities and Equity	227.2	383.2	100.00	363.5	100.00	354.4	100.00	338.8	100.00
8. Memo: Fitch Core Capital	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.64
9. Memo: Fitch Eligible Capital	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.64

Exchange rate

USD1 = TND1.68660

USD1 = TND1.64670

USD1 = TND1.55060

USD1 = TND1.49930

Compagnie Internationale de Leasing Summary Analytics

	30 Jun 2014 6 Months - Interim	31 Dec 2013 Year End	31 Dec 2012 Year End	31 Dec 2011 Year End
A. Interest Ratios				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	8.76	8.70	8.79	9.05
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	9.28	9.40	9.47	9.58
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	5.98	5.70	5.16	5.45
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	4.31	4.67	5.20	5.01
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	2.98	4.20	4.73	4.39
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Asset	4.31	4.67	5.20	5.01
B. Other Operating Profitability Ratios				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	6.02	5.11	3.28	4.12
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	32.53	31.82	30.05	30.00
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.46	1.53	1.59	1.54
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	21.03	23.12	26.83	27.48
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	3.02	3.29	3.70	3.59
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	42.86	14.17	12.50	15.13
7. Operating Profit/ Average Equity	12.02	19.85	23.48	23.33
8. Operating Profit/ Average Total Assets	1.73	2.82	3.23	3.04
9. Taxes/ Pre-tax Profit	18.75	19.63	20.18	19.61
10. Pre-Impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	3.04	3.45	3.65	3.72
11. Operating Profit / Risk Weighted Assets	1.74	2.96	3.19	3.15
C. Other Profitability Ratios				
1. Net Income/ Average Total Equity	9.76	16.57	19.08	18.94
2. Net Income/ Average Total Assets	1.40	2.36	2.63	2.47
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	9.76	16.57	19.08	18.94
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	1.40	2.36	2.63	2.47
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	1.40	2.36	2.63	2.47
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	1.41	2.47	2.59	2.56
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	1.41	2.47	2.59	2.56
D. Capitalization				
1. Fitch Core Capital/ Risk Weighted Assets	14.25	15.64	14.53	14.43
2. Fitch Eligible Capital/ Risk Weighted Assets	14.25	15.64	14.53	14.43
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	13.83	14.97	14.39	13.64
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	13.56	14.40	13.32	13.05
5. Total Regulatory Capital Ratio	16.84	17.91	16.80	16.17
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	13.56	14.49	13.32	n.a.
7. Equity/ Total Assets	13.83	14.97	14.39	13.64
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	n.a.	44.19	40.66	46.34
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	n.a.	44.19	40.66	46.34
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Internal Capital Generation	9.89	8.82	10.59	9.52
E. Loan Quality				
1. Growth of Total Assets	5.42	2.57	4.60	5.61
2. Growth of Gross Loans	5.39	1.81	3.00	5.55
3. Impaired Loans/ Gross Loans	9.92	7.73	7.82	7.15
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross Loans	6.66	6.19	6.04	5.71
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	67.12	80.00	77.24	79.83
6. Impaired loans less Reserves for Impaired Loans/ Fitch Core Capital	22.64	9.93	11.96	10.39
7. Impaired Loans less Reserves for Impaired Loans/ Equity	22.64	9.93	11.96	10.39
8. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	1.35	0.48	0.47	0.61
9. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	n.a.	n.a.	0.00	0.03
10. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Ass	9.92	7.73	7.82	7.15
F. Funding and Liquidity				
1. Loans/ Customer Deposits	9,943.24	11,261.29	12,700.00	9,247.22
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Customer Deposits/ Total Funding (excluding derivatives)	1.20	1.04	0.95	1.30
4. Liquidity Coverage Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
5. Net Stable Funding Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Compagnie Internationale de Leasing
Reference Data

	30 Jun 2014		31 Dec 2013		31 Dec 2012		31 Dec 2011		
	6 Months - Interim USDm	Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets
A. Off-Balance Sheet Items									
1. Managed Securitizd Assets Reported Off-Balance Sheet	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Committed Credit Lines	37.7	63.6	16.60	51.0	14.03	61.8	17.44	n.a.	-
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Total Business Volume	264.9	446.8	116.60	414.5	114.03	416.2	117.44	338.8	100.00
8. Memo: Risk Weighted Assets	220.5	371.9	97.05	347.8	95.68	350.9	99.01	320.2	94.51
9. Fitch Adjustments to Risk Weighted Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Fitch Adjusted Risk Weighted Assets	220.5	371.9	97.05	347.8	95.68	350.9	99.01	320.2	94.51
B. Average Balance Sheet									
Average Loans	212.6	358.5	93.55	351.6	96.73	337.8	95.32	325.9	96.19
Average Earning Assets	216.5	365.1	95.28	357.3	98.29	340.2	95.99	325.6	96.10
Average Assets	221.4	373.4	97.44	365.0	100.41	346.4	97.74	331.7	97.90
Average Managed Securitizd Assets (OBS)	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Average Interest-Bearing Liabilities	179.9	303.4	79.18	296.5	81.57	281.2	79.35	273.6	80.76
Average Common equity	31.8	53.7	14.01	51.9	14.28	47.7	13.46	43.3	12.78
Average Equity	31.8	53.7	14.01	51.9	14.28	47.7	13.46	43.3	12.78
Average Customer Deposits	2.0	3.4	0.89	3.0	0.83	3.4	0.96	4.0	1.18
C. Maturities									
Asset Maturities:									
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Liability Maturities:									
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 1- 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Covered Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 1- 5 Year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	5.9	10.0	2.61	10.0	2.75	10.0	2.82	10.0	2.95
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
D. Equity Reconciliation									
1. Equity	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.64
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Published Equity	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.64
E. Fitch Eligible Capital Reconciliation									
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.64
2. Fair value effect incl in own debt/borrowings at fv on the B/S- CC only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Non-loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
8. First loss tranches of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
9. Fitch Core Capital	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.64
10. Eligible weighted Hybrid capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Government held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Fitch Eligible Capital	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.64

Exchange Rate

USD1 = TND1.68660

USD1 = TND1.64670

USD1 = TND1.55060

USD1 = TND1.49930

The ratings above were solicited by, or on behalf of, the issuer, and therefore, Fitch has been compensated for the provision of the ratings.

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTPS://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](https://fitchratings.com/understandingcreditratings). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT WWW.FITCHRATINGS.COM. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE. FITCH MAY HAVE PROVIDED ANOTHER PERMISSIBLE SERVICE TO THE RATED ENTITY OR ITS RELATED THIRD PARTIES. DETAILS OF THIS SERVICE FOR RATINGS FOR WHICH THE LEAD ANALYST IS BASED IN AN EU-REGISTERED ENTITY CAN BE FOUND ON THE ENTITY SUMMARY PAGE FOR THIS ISSUER ON THE FITCH WEBSITE.

Copyright © 2015 by Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. 33 Whitehall Street, NY, NY 10004. Telephone: 1-800-753-4824, (212) 908-0500. Fax: (212) 480-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion is based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at anytime for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act 2000 of the United Kingdom, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

2 - 2 - 14 – Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne, les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

2 - 2 - 15 – Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle Assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2 - 2 - 16 – Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

2 - 3 – Renseignements généraux

2 - 3 - 1 – Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **CIL 2015/2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

2 - 3 - 2 – Marché des titres

Il existe à fin juillet 2015, 9 emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur 16 lignes de cotation.

Il s'agit de :

- CIL 2008 emprunt subordonné (10 ans avec 5 années de franchise, 7,25% et/ou TMM + 1,50%) ;
- CIL 2010/2 (5 ans, 5,375% et/ou TMM+0,75%) ;
- CIL 2011/1 (5 ans, 5,50% et/ou TMM+0,75%) ;
- CIL 2012/1 (5 ans, 6,0% et/ou TMM+1,25%) ;
- CIL 2012/2 (5 ans, 6,5% et/ou TMM+1,75%) ;
- CIL 2013/1 selon 2 catégories : catégorie A d'une durée de 5 ans et un taux d'intérêt de 7% ou TMM+1,50% brut par an et une catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt de 7,25% brut par an ;
- CIL 2014/1 (5 ans, 7,2% et/ou TMM+1,90%) ;
- CIL 2014/2 (5ans, 7,60%) ;
- CIL 2015/1 (5ans, 7,65% et/ou TMM+2%)

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL », s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2015/2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2 - 3 - 3 – Prise en charge des obligations par Tunisie Clearing

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2015/2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

2 - 3 - 4 – Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2 - 3 - 5 – Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédits exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription au taux indexé au TMM risquerait de faire supporter l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL

3 - 1 – Description de l'activité au 30 juin 2015 :

3 - 1 - 1 – Situation de la CIL par rapport au secteur :

En MD	Ensemble du secteur*			CIL			Part de marché de la CIL		
	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Approbations	1106,3	1061,8	1963,0	133,1	141,2	243,4	12,03%	13,30%	12,40%
Mises en Force	854,9	841,6	1606,3	99,5	103,2	199,8	11,64%	12,26%	12,44%
Encours financiers**	2991,2	2759,5	2870,7	356,4	342,9	345,2	11,91%	12,43%	12,02%

(*) Source : CIL.

(**) Ce montant est présenté net des contrats suspendus et des dépôts de garantie.

3 - 1 - 2 – Les performances de la CIL au 30 juin 2015:

Au 30 juin 2015 et par rapport à la même période en 2014, la CIL a enregistré une régression en termes de part de marché de 127 points de base pour les approbations, de 62 points de base pour les mises en force et de 22,5 points de base pour les encours financier.

3 - 1 - 2 – 1 Evolution des approbations :

Les approbations au 30 juin 2015 ont atteint 133,1 MD contre 141,2 MD au 30 juin 2014, soit une diminution de 5,74%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	30/06/2015		30/06/2014		31/12/2014		Variation 1S2015/1S2014
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	15,8	11,87%	21,4	15,16%	35,4	14,54%	-26,17%
Agriculture et pêche	16,4	12,32%	17,9	12,68%	36,9	15,16%	-8,38%
B.T.P.	19,6	14,73%	19,5	13,81%	34,3	14,09%	0,51%
Transport	12,6	9,47%	12,1	8,57%	19,0	7,81%	4,13%
Tourisme	4,6	3,46%	6,3	4,46%	11,7	4,81%	-26,98%
Location de voitures	15,6	11,72%	25,9	18,34%	33,0	13,56%	-39,77%
Commerce	30,2	22,69%	24,2	17,14%	48,5	19,93%	24,79%
Services divers	18,3	13,75%	13,9	9,84%	24,6	10,11%	31,65%
Total	133,1	100,00%	141,2	100,00%	243,4	100,00%	-5,74%

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	30/06/2015		30/06/2014		31/12/2014		Variation 1S2015/1S2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Matériel de transport	101,5	76,26%	111,3	78,82%	187,9	77,20%	-8,81%
Mobilier	19,1	14,35%	18,3	12,96%	27,7	11,38%	4,37%
Immobilier	12,5	9,39%	11,6	8,22%	27,8	11,42%	7,76%
Total	133,1	100,00%	141,2	100,00%	243,4	100,00%	-5,74%

La répartition des approbations par type d'équipement :

Notre établissement ne procède pas à la répartition des approbations par type d'équipements étant donné qu'ils ne sont pas automatiquement matérialisés par des contrats. De plus, les montants approuvés sont sous forme d'enveloppe et peuvent être utilisés pour le financement de différents types d'équipements.

Un dossier de financement peut porter à la fois sur une machine industrielle et un équipement BTP (chargeuse) et sera approuvé comme dossier global unique sans aucune affectation au départ. L'affectation se fait une fois l'approbation est transformée en contrat de leasing.

Par ailleurs, notre système d'information répartie les approbations par type de secteur et par type de bien.

3 - 1 - 2 – 2 Evolution des mises en forces :

Les mises en force ont connu une régression de 3,59%, soit 3,74MD en passant de 103,2MD au 30 juin 2014 à 99,5MD à la même période de 2015.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	30/06/2015		30/06/2014		31/12/2014		Variation 1S2015/1S2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	11,0	11,06%	13,0	12,57%	31,4	15,72%	-15,22%
Agriculture et pêche	13,0	13,09%	15,8	15,28%	32,8	16,42%	-17,39%
B.T.P.	12,6	12,62%	12,9	12,54%	25,2	12,61%	-3,03%
Transport	9,1	9,16%	8,4	8,13%	14,3	7,16%	8,62%
Tourisme	3,4	3,42%	4,1	3,97%	8,2	4,10%	-17,07%
Location de voitures	13,3	13,36%	20,8	20,15%	31,6	15,82%	-36,06%
Commerce	24,8	24,95%	18,6	18,06%	37,1	18,57%	33,14%
Services divers	12,3	12,34%	9,6	9,30%	19,2	9,61%	27,95%
Total	99,5	100,00%	103,2	100,00%	199,8	100,00%	-3,59%

La répartition des mises en forces par type d'équipement se détaille comme suit :

	30/06/2015		30/06/2014		31/12/2014		Variation 1S2015/1S2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Véhicule utilitaire	18,8	18,89%	25,8	25,00%	50,4	25,23%	-27,13%
Véhicule non utilitaire	28,0	28,14%	23,2	22,48%	44,3	22,17%	20,69%
Voiture de location	12,7	12,76%	19,2	18,60%	29,4	14,71%	-33,85%
Véhicules individuels	59,5	59,80%	68,2	66,09%	124,1	62,11%	-12,76%
Véhicules de transport touristique	0,3	0,30%	0,5	0,48%	1,9	0,95%	-40,00%
Véhicules lourds	10,9	10,95%	10,7	10,37%	19,8	9,91%	1,87%
Equipements BTP	12,2	12,26%	4,2	4,07%	14,9	7,46%	190,48%
Autres équipements	5,4	5,43%	11,5	11,14%	22,0	11,01%	-53,04%
Immobilier	11,2	11,26%	8,1	7,85%	17,1	8,56%	38,27%
Total	99,5	100,00%	103,2	100,00%	199,8	100,00%	-3,59%

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	30/06/2015		30/06/2014		31/12/2014		Variation 1S2015/1S2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	11,5	11,56%	9,7	9,40%	26,9	13,46%	18,56%
Matériel de transport	76,7	77,09%	85,9	83,24%	155,7	77,93%	-10,71%
Immobilier	11,3	11,36%	7,6	7,36%	17,2	8,61%	48,68%
Total	99,5	100,00%	103,2	100,00%	199,8	100,00%	-3,59%

3 - 1 - 2 – 3 Evolution de l'encours financier net:

L'encours financier a connu une amélioration de 3,94% en passant de 342,9MD au 30 juin 2014 à 356,4 MD à la même période de 2015.

La répartition sectorielle de l'encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	30/06/2015		30/06/2014		31/12/2014		Variation 1S2015/1S2014
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	53,4	14,98%	50,1	14,61%	54,9	15,90%	6,59%
Agriculture et pêche	49,1	13,78%	50,0	14,58%	51,7	14,98%	-1,80%
B.T.P.	48,3	13,55%	45,1	13,15%	46,2	13,38%	7,10%
Transport	32,9	9,23%	38,0	11,08%	33,2	9,62%	-13,42%
Tourisme	14,4	4,04%	13,4	3,91%	14,4	4,17%	7,46%
Location de voitures	35,7	10,02%	41,2	12,02%	36,6	10,60%	-13,35%
Commerce	77,4	21,72%	63,6	18,55%	67,3	19,50%	21,70%
Services divers	45,2	12,68%	41,5	12,10%	40,9	11,85%	8,92%
Total	356,4	100,00%	342,9	100,00%	345,2	100,00%	3,94%

La répartition de l'encours financiers par type d'équipement se détaille comme suit :

	30/06/2015		30/06/2014		31/12/2014		Variation 1S2015/1S2014
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en %	
Véhicule utilitaire	77,7	21,80%	78,3	22,83%	79,2	22,94%	-0,77%
Véhicule non utilitaire	74,1	20,79%	64,8	18,90%	66,0	19,12%	14,35%
Voiture de location	33,8	9,48%	38,6	11,26%	34,4	9,97%	-12,44%
Véhicules individuels	185,6	52,08%	181,7	52,99%	179,6	52,03%	2,15%
Véhicules de transport touristique	2,8	0,79%	3,0	0,87%	5,6	1,62%	-6,67%
Véhicules lourds	41,6	11,67%	43,5	12,69%	43,6	12,63%	-4,37%
Equipements BTP	37,8	10,61%	25,6	7,47%	25,4	7,36%	47,66%
Autres équipements	33,7	9,46%	44,2	12,89%	40,4	11,70%	-23,76%
Immobilier	54,9	15,40%	44,9	13,09%	50,6	14,66%	22,27%
Total	356,4	100,00%	342,9	100,00%	345,2	100,00%	3,94%

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	30/06/2015		30/06/2014		31/12/2014		Variation 1S2015/1S2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	48,9	13,72%	44,9	13,09%	49,0	14,19%	8,91%
Matériel de transport	252,6	70,88%	253,0	73,78%	246,6	71,44%	-0,16%
Immobilier	54,9	15,40%	45,0	13,12%	49,6	14,37%	22,00%
Total	356,4	100,00%	342,9	100,00%	345,2	100,00%	3,94%

3 - 1 - 2 – 4 Indicateurs d'activité trimestriels au 30 juin 2015:

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRÊTES AU 30 JUIN 2015

(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	2 ^{ème} trimestre 2015	2 ^{ème} trimestre 2014	01/01/2015 30/06/2015	01/01/2014 30/06/2014 (*)	EXERCICE 2014(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	55 957	59 179	99 500	103 231	199 767	-3.61%
AGRICULTURES ET PÊCHE	6 563	9 067	13 029	15 773	32 824	-17.40%
BTP	6 695	6 940	12 556	12 948	25 199	-3.03%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	7 142	8 041	11 003	12 978	31 444	-15.22%
TOURISME	10 006	18 923	16 686	24 892	39 721	-32.97%
TRANSPORT	3 940	4 415	9 113	8 390	14 284	8.62%
COMMERCE	14 442	10 421	24 829	18 649	37 120	33.14%
SERVICES DIVERS	7 169	1 372	12 284	9 601	19 175	27.95%
MONTANT DES APPROBATIONS	67 517	75 419	133 068	141 167	243 352	-5.74%
AGRICULTURES ET PÊCHE	8 239	10 487	16 403	17 894	36 862	-8.33%
BTP	6 661	12 009	19 648	19 524	34 340	0.64%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	10 862	14 125	15 764	21 421	35 414	-26.41%
TOURISME	10 682	19 588	20 191	32 165	44 650	-37.23%
TRANSPORT	4 916	6 303	12 567	12 124	18 997	3.65%
COMMERCE	17 194	12 691	30 178	24 136	48 451	25.03%
SERVICES DIVERS	8 963	0 216	18 317	13 903	24 638	31.75%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	388 066	365 778	388 066	365 778	372 013	6.09%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	33 797	33 138	33 797	33 138	29 601	1.99%
TAUX DES CREANCES CLASSEES	8.71%	9.06%	8.71%	9.06%	7.96%	
REVENUS BRUTS DE LEASING	53 206	51 552	102 692	98 769	190 991	3.97%
REVENUS NETS DE LEASING	10 131	9 336	19 217	17 532	36 197	9.61%
PRODUITS NETS DE LEASING	5 174	4 859	9 361	8 973	17 809	4.32%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 570	1 421	3 047	2 849	6 081	6.95%
STRUCTURE DES RESSOURCES	-	-	319 125	304 269	313 284	4.88%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-	-	134 951	125 341	125 339	7.67%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	-	-	54 407	45 111	44 568	20.61%
AUTRES EMPRUNTS	-	-	129 767	133 817	143 377	-3.03%
TRÉSORERIE NETTE	-	-	6 676	10 166	11 238	-34.33%
CAPITAUX PROPRES **	-	-	54 609	50 429	50 213	

(*) Données auditées

(**) LES CAPITAUX PROPRES SANS TENIR COMPTE DU RESULTAT DE LA PERIODE

PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES): TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION-CHARGES FINANCIERES NETTES+PRODUITS DES PLACEMENT

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION : CHARGES DE PERSONNEL+AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION+DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

FAITS SAILLANTS

L'activité de la CIL durant le premier semestre 2015 s'est caractérisée par rapport au premier semestre 2014 par :

- Une légère baisse des mises en force de 3,61%
- les produits nets de leasing ont enregistré une évolution de 7,22%

3 - 1 - 2 – 5 Analyse des engagements sur la clientèle :

Le total des engagements sur la clientèle nets des dépôts de garantie et des avances reçues (bilan et hors bilan) a atteint 444.069 mDT au 30 juin 2015 contre 387.108 mDT au 30 juin 2014, soit une progression de +5,80%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 36.471 mDT au 30 juin 2014 à 34.506 mDT à la même période en 2015, soit une diminution de -5,39%.

Le ratio des CDL est ainsi passé de 9,42% au 30 juin 2014 à 8,43% au 30 juin 2015.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 30 juin 2015, 63,90% de ces engagements douteux et litigieux, contre 61,24% au 30 juin 2014.

Evolution des engagements :

	en DT		
	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Total engagements (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)*	444 069 213	387 108 797	382 363 184

* : Intérêts constatés d'avance non déduits.

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

	en DT		
	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	375 056 159	350 637 301	352 867 012
Créances classées	34 506 527	36 471 497	29 601 034*
Classe 2	8 223 442	10 938 765	5 407 523
Classe 3	6 887 405	3 219 420	3 681 903
Classe 4	19 395 680	22 313 312	20 511 609
Total créances (Bilan et hors bilan)	444 069 213	387 108 797	382 468 046
Ratio des créances classées	8,43%	9,42%	7,74%
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	22 048 498	22 336 145	21 041 145
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	63,90%	61,24%	68,04%

(*) Ce montant diffère de celui figurant au niveau des indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2014, tels que publiés au Bulletin Officiel du CMF n°4775 en date du 21 janvier 2015, et ce suite à une mise à jour opérée au niveau de cette rubrique.

3 - 2 – Analyse des performances réalisées au 30 juin 2015 par rapport aux prévisions relatif à l'exercice 2015 :

La confrontation des réalisations de l'exercice 2015 reflétées par les indicateurs d'activité au 30 juin 2015 avec les prévisions établies pour l'année 2015 publiées au niveau du document de référence « CIL 2015 » fait ressortir les pourcentages de réalisations suivants :

(en mDt)	Réalisations 30 juin 2015*	Prévisions année 2015	Pourcentage de réalisation	Commentaires
Mises en force	99 500	210 000	47,38%	Les réalisations au 30 juin 2015 sont en phase avec les prévisions initiales
Revenus nets de leasing	19 217	39 700	48,41%	Les réalisations du 1 ^{er} semestre 2015 sont en phase avec les prévisions initiales
Produit net de leasing	9 361	19 250	48,63%	Les réalisations du 1 ^{er} semestre 2015 sont en phase avec les prévisions initiales
Ressources d'emprunts	319 125	337 124	94,66%	Les réalisations du 1 ^{er} semestre 2015 sont en ligne avec les prévisions.
Capitaux propres (**)	54 609	54 348	100,48%	Les réalisations du 1 ^{er} semestre 2015 sont en dessus des prévisions initiales.

(*) Chiffres non encore audités

(**) Sans tenir compte du résultat de la période.

BULLETINS DE SOUSCRIPTION

SOCIETE « CIL S.A. »

Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars
Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès 1001 -Tunis
RC N° B1129231997

Objet Social : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.

La CIL est notée BBB-(tun) à long terme avec perspective négative et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATING le 16 février 2015.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « 2015/2 »

de 15 000 000 Dinars divisé en 150 000 obligations susceptible d'être porté à 25 000 000 Dinars divisé en 250 000 obligations de 100 DT chacune

Emis par appel public à l'épargne

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	7,65% et/ou TMM+2%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

La présente émission de la CIL a reçu la note BBB- (tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du **12 août 2015**
Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du **15 mai 2015**
Décision du Conseil d'Administration du **10 août 2015**

Visa du CMF n° **15/9.13/** du **12 août 2015**

Notice légale publiée au JORT n°104 du 29/08/2015

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°.....

Je (nous) soussigné (s) (Nom Prénom).....

Pièce d'identité..... Sexe (1) M F

Agissant pour le compte de Qualité.....

Nationalité..... Profession.....

Adresse.....

Déclare (ons) souscrire à

.....obligations nominatives de l'emprunt « CIL 2015/2 » à taux fixe 7,65 % brut l'an.

.....obligations nominatives de l'emprunt « CIL 2015/2 » à taux variable TMM+2% brut l'an.

Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30 octobre 2015**. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du **30 octobre 2015** et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « CIL 2015 » et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

- en espèces.....

- par chèque n°..... du tiré sur Agence.....

- par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°.....ouvert à

la somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (1) :

- obligations à taux fixe 5 ans à 7,65%.

- obligations à taux variable (5 ans à TMM+2%).

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion (2) libre comptes gérés

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche

A Tunis, le.....

Signature ⁽³⁾

(1) Remplir la ligne appropriée (2) Cocher la case correspondante
(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « **Lu et Approuvé** ».

SOCIETE « CIL S.A. »

Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès 1001 -Tunis

RC N° B1129231997

Copie

Objet Social : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.**La CIL est notée BBB-(tun) à long terme avec perspective négative et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATING le 16 février 2015.****EMPRUNT OBLIGATAIRE « 2015/2 »****de 15 000 000 Dinars divisé en 150 000 obligations susceptible d'être porté à 25 000 000 Dinars divisé en 250 000 obligations de 100 DT chacune****Emis par appel public à l'épargne**

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	7,65% et/ou TMM+2%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

La présente émission de la CIL a reçu la note BBB- (tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du **12 août 2015**Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du **15 mai 2015**Décision du Conseil d'Administration du **10 août 2015**Visa du CMF n° **15/9.13/** du **12 août 2015**

Notice légale publiée au JORT n°104 du 29/08/2015

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°.....

Je (nous) soussigné (s) (Nom Prénom).....

Pièce d'identité..... Sexe (1) M F

Agissant pour le compte de Qualité.....

Nationalité..... Profession.....

Adresse.....

Déclare (ons) souscrire à

obligations nominatives de l'emprunt « CIL 2015/2 » à taux fixe 7,65 % brut l'an.obligations nominatives de l'emprunt « CIL 2015/2 » à taux variable TMM+2% brut l'an.

Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30 octobre 2015**. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du **30 octobre 2015** et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « CIL 2015 » et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

- en espèces.....

- par chèque n°..... du tiré sur Agence.....

- par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°.....ouvert à

la somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (1) :

- obligations à taux fixe 5 ans à 7,65%.

- obligations à taux variable (5 ans à TMM+2%).

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion (2) libre comptes gérés**Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche**

A Tunis, le.....

Signature ⁽³⁾

(1) Remplir la ligne appropriée (2) Cocher la case correspondante

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé ».